

CAF : subventions culturelles du 1^{er} trimestre 2014 et institutions culturelles de portée régionale

Bienne, le 14 avril 2014

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) s'est prononcé sur un total de 27 dossiers de subventions culturelles durant le premier trimestre 2014. Il a recommandé au canton de Berne de libérer un montant global de CHF 77'191 pour ces divers projets. Prélevés sur l'enveloppe de la section francophone de l'Office de la culture du canton, ces montants comprenaient notamment une proposition de soutien de CHF 10'000 pour l'édition d'un livre d'histoire consacré à la commune d'Evilard, ainsi qu'une aide à la création de CHF 15'000 pour « Incompatible(s) Hibernation », nouvelle création théâtrale (au Centre PasquArt) de l'association biennoise Bin°culaire. Le CAF a aussi recommandé une subvention de CHF 5'000 à l'élaboration d'un ouvrage consacré à l'artiste biennois Gianni Vasari, pour soutenir l'effort de traduction de ce projet des éditions Clandestin. Un soutien de CHF 5'000 devrait aussi être accordé à l'exposition triennale de sculpture Bex & Arts, qui se tiendra de juin à octobre à Bex, dans le canton de Vaud, avec la participation d'artistes de la région.

Deux dossiers régionaux ont fait l'objet d'un partage entre le Conseil du Jura bernois (CJB) et la section francophone de l'Office de la culture sur préavis du CAF. Il s'agit du Patchwork Festival 2014, pour lequel le CAF a recommandé d'accorder CHF 2'000 en complément de la subvention du CJB, compte tenu de la participation du musicien biennois Lucien Dubuis dans ce festival jurassien et jurassien bernois. Le CAF a aussi proposé une aide de CHF 3'500 en complément de la subvention du CJB à un concert du chœur de chambre biennois Jubilate, pour des concerts à Bienne, St-Imier et Berne. Ces subventions croisées contribuent au soutien d'une vie culturelle régionale active, par-delà les frontières administratives.

Sur les 27 dossiers traités par le CAF durant ce trimestre, un seul a fait l'objet d'un refus de l'Office de la culture du canton de Berne, essentiellement pour des raisons formelles.

Portée régionale des Spectacles français, du FFFH et du Théâtre de la Grenouille

Réuni en séance plénière le 3 avril, le CAF a pris position sur la liste prévue des institutions culturelles de portée régionale, qui bénéficieront de subventions de leur commune siège, du canton et des autres communes de la région. Présentée dans une annexe de l'Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC), cette liste détermine le nouveau partage de subventionnement des institutions culturelles dans la région Biel/Bienne – Seeland – Jura bernois, dès l'entrée en vigueur des nouveaux contrats de subventionnement en 2015 ou 2016 (suivant les institutions). Le CAF approuve la liste proposée ; en se concentrant sur la scène culturelle francophone, il salue le maintien des Spectacles français dans la liste des institutions de portée régionale, et l'entrée dans cette liste du Festival du Film français d'Helvétie (FFFH) et du Théâtre de la Grenouille, connu pour ses spectacles bilingues. Au total, neuf institutions biennoises devraient figurer sur cette liste de portée régionale.

Le CAF relève toutefois que certaines institutions offrant un véritable rayonnement avec des artistes de niveau national ou international, à l'image de la Société philharmonique de Bienne, ne se voient pas reconnaître ce statut de « portée régionale », ce qui peut mener à des incompréhensions. Du moment que le canton ne financera plus ces institutions, le CAF lui demande de veiller à une bonne information et au maintien de leurs activités. Le cas échéant, le CAF appuiera des demandes émanant de telles institutions pour des subventions cantonales à des projets, hors subvention annuelle.

Le CAF salue l'entrée dans cette liste de portée régionale de plusieurs institutions culturelles du Jura bernois et du Seeland. La Ville de Bienne participera désormais à leur financement, de la même manière que les communes du Jura bernois et du Seeland contribueront au financement

des institutions biennoises. Ce nouveau système doit contribuer à une vie culturelle régionale riche, par-delà la barrière linguistique.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57*